

Commune: LE GUA
Départ. : ISERE
Canton : PONT-DE-
CLAIX

Envoyé en préfecture le 04/06/2025
Reçu en préfecture le 04/06/2025
Publié le
ID : 038-213801871-20250603-DEL_592_2025-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUIN 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 2 juin à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de LE GUA s'est réuni en séance publique sous la présidence de M. FARLEY Simon, Maire.

Date de la convocation : le 26 mai 2025

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 19

Quorum : 10

Nombre de conseillers municipaux votants (présents ou représentés) : 16

Présents : (14)

M. FARLEY Simon, Maire, Mme GLÉNAT Anne, 1^{ère} adjointe, M. PICHON Cyrille, 2^{ème} adjoint, Mme ARDOIN Florence, 3^{ème} adjointe, M. CARTIER Stéphane, 4^{ème} adjoint, Mme FERRARA Sandrine, 5^{ème} adjointe, Mme BRULEY Audrey, Mme REVOL Estelle, M. GANDAIS Cédric, Mme DZAMOUZAKIS Michèle, M. NIGRA Daniel, M. DUSSERT-ROSSET Tristan, Mme LELONG Isabelle, M. SOUCHON Rémy.

Procurations pour l'ensemble des points inscrits à l'ordre du jour : (2)

Mme VEDELAGO Chrystelle a donné pouvoir à Mme GLÉNAT Anne.

M. LEQUIN-SOUCHON Laurent a donné pouvoir à M. M. SOUCHON Rémy.

Absents : (3)

Mme BENELLE Annie, M. REBIFFÉ Guillaume, M. SCUDELER Aurélien.

Secrétaire de séance : Mme Sandrine FERRARA

DÉLIBÉRATION N° 592-2025 – APPROBATION DE LA RÉALISATION DE TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC À SAINT-BARTHÉLÉMY ET PRÉLENFREY - DEMANDE D'UN FONDS DE CONCOURS À GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE DANS LE CADRE DU DISPOSITIF MÉTROPOLITAIN AUX COMMUNES DÉDIÉ AUX TRANSITIONS ET DEMANDE DE SUBVENTION AU DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE – 3^{ème} TRANCHE

M. Le Maire donne la parole à Mme Anne GLÉNAT, 1^{ère} adjointe chargée du développement durable et de l'environnement, qui expose au Conseil Municipal le projet de continuité de la modernisation de l'éclairage public.

Il s'agit de la troisième tranche de travaux qui consiste à remplacer des luminaires de l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse en installant des luminaires adéquats avec une température de couleur chaude de 2 200 Kelvin sur lesquels on puisse également abaisser l'intensité selon les emplacements. Cette tranche comprend en plus le remplacement de 11 postes d'alimentation par de nouveaux coffrets. Cette rénovation permettra également une économie de consommation électrique.

La localisation choisie pour cette troisième tranche est la route de la Fontaine Ardente et la route du Gerbier à Saint-Barthélemy et le centre du village de Prélenfrey.

Ce projet est en cohérence avec les préconisations du SDAL (Schéma Directeur d'Aménagement Lumière) et avec l'engagement de la commune par la signature de la Charte PCAEM (Plan Climat Air Energie Métropolitain).

Le montant estimé de la troisième tranche de travaux est de 26 316,40 € HT, réparti comme suit :

- Fonds de concours métropolitain : 35 %, soit : 9 210,74 € HT
- Dotation territoriale du Département de l'Isère : 40 %, soit : 10 526,56 € HT
- Autofinancement de la commune : 25 %, soit : 6 579,10 € HT

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver le plan de financement de l'opération tel que précisé ci-dessus,
- de solliciter la participation financière de Grenoble-Alpes Métropole à hauteur de 9 210,74 € HT,
- de solliciter la participation financière du Département de l'Isère à hauteur de 10 526,56 € HT,
- d'autoriser M. le Maire à signer tous documents liés à cette opération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, par 16 voix pour :

- approuve le plan de financement de l'opération tel que précisé ci-dessus,
- sollicite la participation financière de Grenoble-Alpes Métropole pour la réalisation de ces travaux à hauteur de 9 210,74 € HT,
- sollicite la participation financière du Département de l'Isère pour la réalisation de ces travaux à hauteur de 10 526,56 € HT,
- autorise M. le Maire à signer tous documents liés à cette opération.

*Certifie le caractère exécutoire de l'acte
compte tenu de son dépôt en Préfecture
et de sa publication le :*

Signature du secrétaire de séance

*Extrait certifié conforme
Le Gua, le 3 juin 2025
Simon FARLEY
Maire de LE GUA*

